



COMMUNE D'ESCAUTPONT
Département du Nord
Arrondissement de
Valenciennes
Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le

ID : 059-216902073-20250624-59_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19/06/2025

<p>Date de convocation : 13.06.2025</p> <p>Date de publication : 13.06.2025</p>	<p>L'an deux mille vingt-cinq ; le dix-neuf juin</p> <p>Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Salle Jean Ferrat – Chemin du Fortin (<i>Cf : arrêté municipal du 13 Juin 2025</i>) sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>
<p>Effectif du Conseil Municipal : 25</p> <p>Quorum : 13</p> <p>Présents : 16 Absents excusés : 7 Ont donné pouvoir : 5 Absents : 2</p> <p>Ont pris part au vote : 16 Exprimés : 21 Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Secrétaire de séance : Michel RENARD</p> 	<p>PRÉSENTS : Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; M. Patrick LATOUCHE ; Mme Christine PLUMECOCQ ; M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Joëlle LEGRAND ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; Mme Monique PASSET ; Mme Sylviane DEBOSZ ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Sandrine PONCHANT</p> <p>ABSENTS EXCUSÉS Mme Catherine ROLY ; Mme Patricia DURIEUX ; Mme Virginie BERNUS ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; M. Romuald CHANTREL ; M. Cédric LATOUCHE ; Mme Tiffanie SURIA.</p> <p>ONT DONNÉ POUVOIR : Mme Catherine ROLY donne pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à M. Michel RENARD ; Mme Corinne WISNIEWSKI donne pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI ; Mme Virginie BERNUS donne pouvoir à M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Tiffanie SURIA donne pouvoir à M. Jean-Luc FRERE</p> <p>ABSENTS : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.</p>

DELIBERATION N°59-2025-DF-RK

Objet : Publicité et vente de biens/terrains communaux confiés à l'Office notariale CAMUS-URBACZKA ET DELDICQUE

Monsieur Jean-Luc FRERE informe l'Assemblée délibérante :

La Commune d'Escautpont souhaite confier à l'Etude de Maîtres Vanessa CAMUS-URBACZKA et Chloé DELDICQUE, notaires à Condé sur Escaut, la mission d'assurer la publicité et la vente de plusieurs biens communaux, à savoir :

- Une maison située au 4bis Place Tabary, dont le prix de vente est fixé à **80 000 €**, selon l'estimation des domaines en date du 28 août 2024.

- Un bâtiment situé au 28 rue Jean Jaurès, destiné exclusivement à un **usage commercial**, proposé à la vente au prix de **51 000 €**, selon l'estimation des domaines en date du 27 août 2024.
- Un bâtiment situé au 30 rue Jean Jaurès, également destiné uniquement à un **usage commercial**, proposé à la vente au prix de **70 000 €**, selon l'estimation des domaines en date du 27 août 2024.
- Un terrain viabilisé situé au 9 rue des Pensées, proposé à un tarif de **56 810 €**.
- Un terrain viabilisé situé au 13 rue des Pensées, proposé à un tarif de **56 810 €**.
- Un terrain viabilisé situé au 15 rue des Pensées, proposé à un tarif de **55 250 €**.

L'Etude notariale sera également habilitée à recevoir les éventuelles offres d'achat inférieures aux prix affichés, dans la limite des montants minimums suivants, conformément aux avis rendus par le Pôle d'évaluation domaniale de LILLE :

- Pour le 4bis Place Tabary, une négociation est envisageable à partir d'un montant minimum de **72 000 €**.
- Pour le 28 rue Jean Jaurès, le prix peut être négocié à partir d'un montant minimum de **45 900 €**.
- Pour le 30 rue Jean Jaurès, le prix peut être négocié à partir d'un montant minimum de **63 000 €**.

Concernant Les terrains situés rue des Pensées, l'Etude notariale sera habilitée à recevoir les éventuelles offres d'achat inférieures aux prix affichées, dans la limite des montants suivants :

- Pour le terrain viabilisé situé au 9 rue des Pensées, le prix peut être négocié à partir d'un montant minimum de **51 129 €**.
- Pour le terrain viabilisé situé au 11 rue des Pensées, le prix peut être négocié à partir d'un montant minimum de **51 129 €**.
- Pour le terrain viabilisé situé au 15 rue des Pensées, le prix peut être négocié à partir d'un montant minimum de **49 725 €**.

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

- **D'AUTORISER** la vente des biens énumérés comme ci-dessus
- **DE CONFIER** la publicité et la vente des maisons/terrains cités ci-dessus à l'Office Notarial CAMUS-DELDICQUE, 10 Place Verte à CONDE-SUR-ESCAUT (59163).
- **D'AUTORISER** l'Office Notarial à négocier les ventes dans les limites précitées
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à défaut Monsieur le 1^{er} adjoint à signer les compromis de vente

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité

Pour : 21 voix – Contre : 0 - Abstention : 0



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Mr le Maire,
Raphaël KRUSZYNSKI